

# Rapport sur la durabilité 2022

Fondation collective Vita

# Généralités

4

Temps forts de l'année

6

## 1 Principes du développement durable

8

## 2 Trois piliers principaux

10

2.1 Actionnaire active

12

2.2 Décarbonisation durable

16

2.3 Placements axés sur l'impact

19

## Annexe

22

Rapport ESG de l'ASIP

23

# Fondation collective Vita

## Engagement en faveur de la durabilité 2022

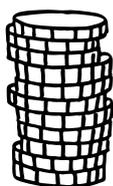


# 4'261

**assemblées générales**  
au cours desquelles la Fondation collective Vita s'est prononcée.



**Investir de façon responsable,**  
car tous les gérants de fortune ont signé les principes des Nations Unies pour l'investissement responsable (UN PRI – United Nations Principles for Responsible Investment).

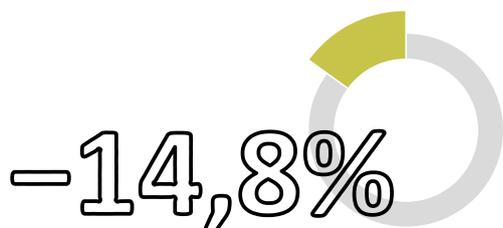
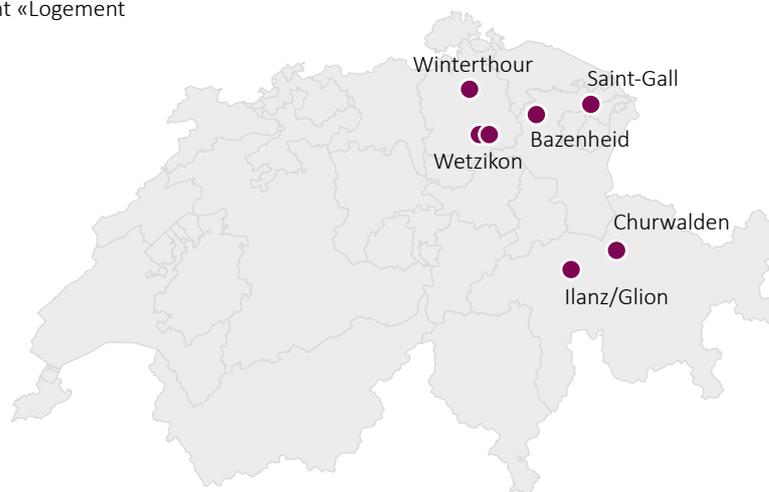


# 230 millions

**de francs de volume d'investissement**  
dans le groupe de placement «Logement pour seniors».

# 7

**projets prévus ou mis en œuvre**  
pour promouvoir des logements et habitats attractifs et orientés vers l'avenir, où il fait bon vieillir sereinement.



**d'intensité carbone moyenne pondérée**  
Nous avons réussi à diminuer l'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille d'actions de la Fondation collective Vita de 14,8 pour cent depuis 2019 (année de référence).



**d'émissions de CO<sub>2</sub>**  
dans la catégorie de placement Immobilier Suisse depuis 2010.

# Généralités

La Fondation collective Vita a mis l'accent sur le développement durable au plus tôt.

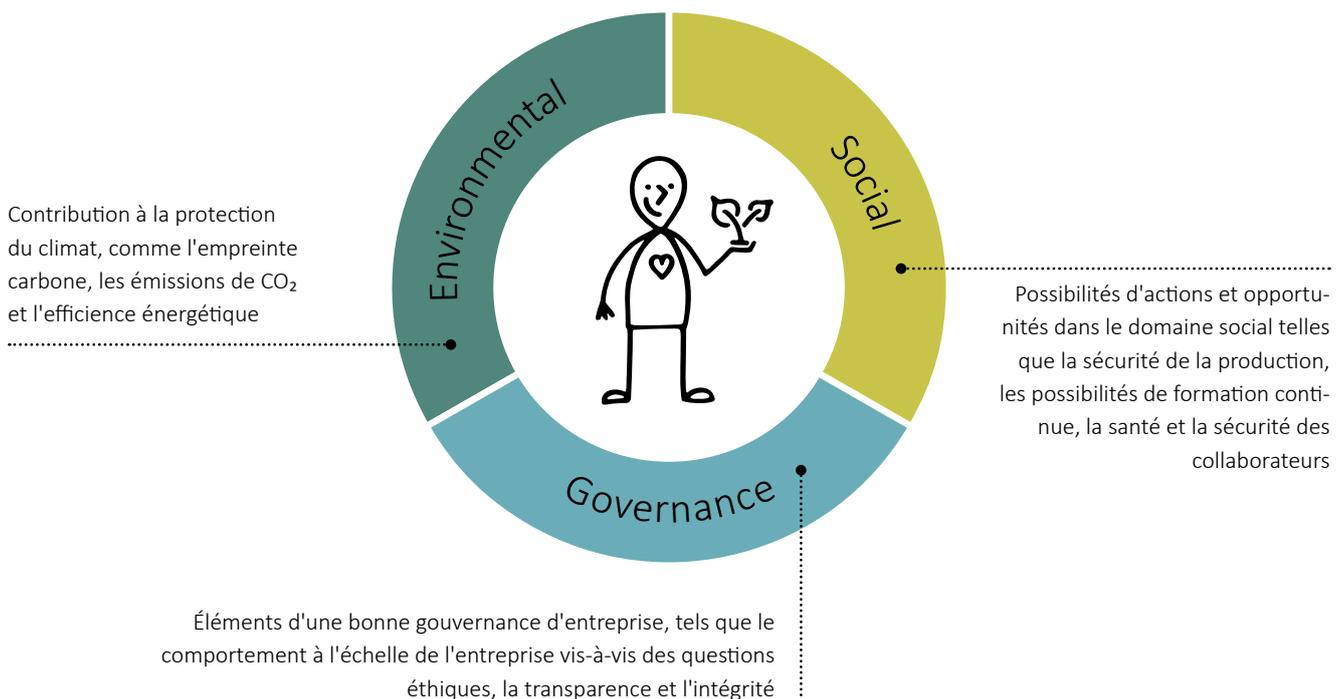
Comptant parmi les plus grandes institutions collectives et communes semi-autonomes de Suisse, nous nous engageons en faveur d'une distribution équilibrée et équitable des prestations de vieillesse et minimisons progressivement les solidarités non prévues par le système afin de garantir un avenir financier serein aux bénéficiaires.

Afin de réaliser les revenus des placements dont nous avons besoin, nous investissons sur le long terme. Notre action doit produire un effet positif sur la société. C'est pourquoi l'investissement responsable est l'un des piliers de notre stratégie de placement. Nous investissons de manière ciblée dans des placements à impact positif («Impact Investing»). Dans la mise en œuvre des processus de placement, nous prenons explicitement en compte les aspects écologiques (E), sociaux (S) et de la gouvernance d'entreprise (G). La Fondation collective Vita suit une approche de durabilité positive et gère son portefeuille en ce sens. La gestion des risques permet d'éviter les risques dans le portefeuille et, si nécessaire, la fondation mène un dialogue concret avec les entreprises dans lesquelles elle investit dans le cadre de la gestion active du portefeuille.

La Fondation collective Vita a mis l'accent sur les investissements responsables et a intégré très tôt les aspects de la durabilité dans ses décisions de placement. Dès 2010, elle s'est fixé un objectif de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> dans la catégorie de placement Immobilier Suisse. Depuis 2011, nous exerçons activement nos droits de vote et, depuis 2017, nous calculons l'empreinte écologique de notre portefeuille. En 2020, la Fondation collective Vita a défini pour la première fois des principes ESG qui la guident dans la mise en œuvre de sa stratégie de placement. Nous mettons tout en œuvre pour devenir de plus en plus durables: début 2022, nous avons défini des critères d'exclusion du charbon et du pétrole que nous avons mis en œuvre pour les actions et les placements alternatifs au cours de l'année. Des Green Bonds ont été ajoutés à la stratégie de placement: durant l'exercice sous revue, nous avons investi 390 millions de francs suisses. Afin de soutenir encore plus notre engagement, nous avons renforcé nos principes de droits de vote au printemps 2023 en accordant la priorité à la durabilité.

### Que signifie ESG?

Les critères de l'environnement, de la société et de la gouvernance d'entreprise (Environmental, Social, Governance) sont les fils conducteurs de l'activité opérationnelle d'une entreprise.



## Temps forts de l'année

Nous investissons durablement le capital de placement. En 2022, la Fondation collective Vita a investi pour la première fois dans des Green Bonds, a inauguré son projet de logements multigénérationnels à Ilanz/Glion et a pris de nouvelles mesures de décarbonisation.

### Impact Investing

**Février**

En 2022, la Fondation collective Vita a pris la décision d'ajouter des Green Bonds à ses catégories de placement, soutenant ainsi des projets propices au développement durable. Durant l'exercice sous revue, la Fondation a investi 390 millions de francs suisses dans des Green Bonds.

[www.vita.ch/investissements-durables](http://www.vita.ch/investissements-durables)



### Décarbonisation

**Avril**

En 2022, la Fondation collective Vita a décidé d'exclure de ses placements en actions et de ses placements alternatifs, car les entreprises qui réalisent plus de 30 pour cent de leur chiffre d'affaires ou produisent plus de 30 pour cent de leur électricité grâce au charbon. En franchissant ce cap, la Fondation contribue à nouveau à la décarbonisation.



## Logement pour seniors

**Juin**

À Ilanz/Glion (Grisons), la Fondation collective Vita a investi 43 millions de francs suisses dans un projet phare qui allie logement multigénérationnel et logement assisté. La Residenza St. Joseph a été inaugurée en juin 2022 et livrée à ses résidents.

[www.vita.ch/logementpourseniors](http://www.vita.ch/logementpourseniors)

## Gouvernance

**Septembre**

La Fondation collective Vita attache beaucoup d'importance à une gouvernance d'entreprise responsable et est convaincue qu'une gestion des risques structurée est indispensable pour garantir cette dernière. Son système de gestion des risques basé sur un logiciel dépasse les exigences réglementaires dans ce domaine.

**Informations complémentaires dans le rapport de gouvernance.**



## Engagement

**Décembre**

La Fondation collective Vita cherche à promouvoir l'engagement sur plusieurs canaux. En 2022, elle a mis en œuvre de nouveaux processus dans le cadre de ses affiliations. La Fondation discute depuis avec des entreprises responsables de 48,5 pour cent des émissions de CO<sub>2</sub> du portefeuille d'actions.

## Stratégie de placement

**Décembre**

L'année boursière 2022 a été particulièrement difficile. La pression inflationniste, les hausses des taux d'intérêt ainsi que les incertitudes géopolitiques ont entraîné des baisses dans presque toutes les catégories de placement. La Fondation collective Vita a terminé l'exercice sur une performance de placement de -9,8 pour cent.

**Informations complémentaires dans le rapport de gestion.**

# 1

## **Principes du développement durable**

Les principes ESG fixent les grandes lignes de la mise en œuvre de la stratégie de placement.

## 1. Investissements à long terme

La Fondation collective Vita a pour vision de garantir un avenir financier serein à tous ses assurés. Elle investit durablement, à long terme et tient ses promesses financières.

## 2. Gestion des risques responsable

La Fondation collective Vita se conforme activement à son devoir de diligence et prend en compte les critères financiers et de durabilité dans ses décisions. Ces critères sont intégrés à la gestion des risques, ce qui crée de la valeur ajoutée à long terme.

## 3. Mise en œuvre cohérente

La Fondation collective Vita poursuit son objectif d'intégrer la durabilité dans tous les projets et initiatives opérationnels. La stratégie de placement est mise en œuvre en prenant en considération les critères de durabilité dans toutes les catégories de placement.

## 4. Engagement actif

En tant qu'actionnaire, la Fondation collective Vita exerce ses droits de vote en Suisse et à l'étranger. Si une entreprise enfreint des normes reconnues, nous instaurons un dialogue avec elle. Si ce dialogue ne produit aucun résultat, l'exclusion de l'entreprise est envisagée.

## 5. Placements axés sur l'impact

La Fondation collective Vita investit une partie de sa fortune de façon à produire un impact sur l'environnement, la société et les infrastructures («Impact investing»). Elle se concentre sur les thèmes du changement climatique et de l'évolution démographique.

## 6. Objectifs tournés vers l'avenir

La Fondation collective Vita se fixe des objectifs mesurables et dont le degré de réalisation peut être présenté de façon transparente aux assurés. Les décisions de placement sont fondées et reposent sur des données de grande qualité.

## 7. Coopérations et échanges

La Fondation collective Vita s'engage à respecter les principes d'investissement responsable des Nations Unies (UN PRI) et cherche à dialoguer et collaborer avec différentes organisations et différents investisseurs dans le secteur du développement durable.

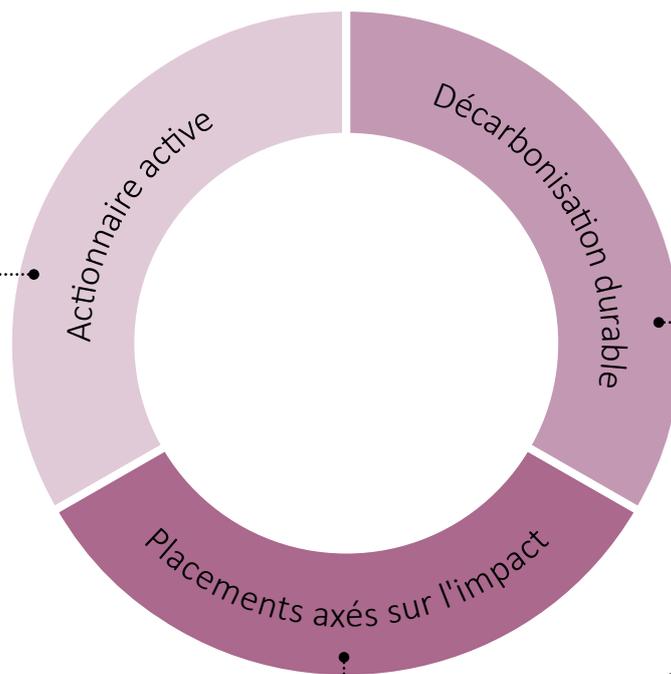
# 2

## **Trois piliers principaux**

L'engagement en faveur de la durabilité repose sur trois piliers.

Actuellement, dans le secteur de la durabilité, la Fondation collective Vita se concentre sur trois champs d'action. Elle s'engage en tant qu'actionnaire active, réalise des placements axés sur l'impact et investit dans une décarbonisation durable de l'économie.

L'«active ownership» est un élément central pour la Fondation collective Vita: de l'exercice actif des droits de vote au dialogue avec les entreprises.



La Fondation collective Vita vise une combinaison équilibrée de mesures et d'approches complémentaires pour une décarbonisation durable. Cela passe entre autres par la réduction continue et durable des émissions de CO<sub>2</sub>: qu'il s'agisse des investissements immobiliers et en actions en Suisse et à l'étranger ou de ses propres locaux professionnels.

La Fondation collective Vita investit de façon à produire un impact sur l'environnement, la société et les infrastructures. En investissant dans des Green Bonds, nous soutenons des projets qui exercent une influence positive sur le développement durable. Pour nous, l'«Impact Investing» implique aussi la création de logements et habitats d'avenir.

## 2.1

### Actionnaire active

La Fondation collective Vita attache beaucoup d'importance à une bonne gouvernance d'entreprise et s'engage en faveur de normes d'intégrité et de transparence maximales, que ce soit dans sa propre gouvernance d'entreprise – qui est présentée en détail dans le rapport de gouvernance – ou dans ses investissements dans des entreprises. Pour les placements, cela implique une surveillance constante du portefeuille.

#### Exercice des droits de vote

Nous exerçons nos droits de vote d'actionnaire en Suisse et à l'étranger, toujours dans l'intérêt des assurés et avec le concours des «Institutional Shareholder Services» (ISS).

- La rémunération de la Direction et du conseil d'administration, par exemple, doit toujours être appropriée et divulguée, les différents mandats doivent être transparents et les doubles mandats doivent être évités si possible.
- Le principe selon lequel les droits de vote doivent être exercés en se fondant sur des critères de durabilité et pas uniquement sur les recommandations de la Direction, est ancré dans le règlement des placements.

- Par rapport au capital-actions que nous avons investi, nous avons, en 2022, exercé nos droits de vote auprès de plus de 80 pour cent des entreprises en Suisse et à l'étranger.
- Nous publions un rapport complet sur l'exercice des droits de vote dans les entreprises suisses et internationales sur le site Internet [vita.ch](http://vita.ch).
- Nous dialoguons activement avec les gérants de fortune, qui font tous partie du réseau «UN PRI». Pour offrir une valeur ajoutée maximale aux assurés, nous ne nous contentons pas d'édicter des règles d'exclusion, nous soutenons aussi activement les entreprises dans leur transformation vers des modèles d'affaires durables.

À partir de l'exercice comptable 2023, lors de votes, nous prêterons une attention particulière aux thèmes du climat et du droit sur la base de notre policy de droits de vote sur mesure, fondée sur les valeurs. La policy de droits de vote conçue comprend des principes essentiels en lien avec, par exemple, l'indépendance du conseil d'administration, la diversité au sein du comité, la gestion du risque ESG, la révision, la rémunération des cadres dirigeants ou la transparence et la divulgation d'informations en particulier pour ce qui est de l'environnement et la durabilité.



Droits de vote exercés en 2022

4'261

assemblées générales au cours desquelles la Fondation collective Vita s'est prononcée.

47'022

propositions soumises sur lesquelles la Fondation collective Vita s'est prononcée.

13,2%

des votes étaient contre les propositions du management.

### Dialogue actif

Nous communiquons notre engagement via quatre canaux. En 2021, nous avons adhéré à l'Engagement Pool de l'ISS afin d'entretenir un dialogue direct avec les entreprises sur les thèmes de la durabilité. Nous utilisons aussi d'autres canaux tels que l'adhésion à l'initiative gérée par des investisseurs «Climate Action 100+», l'engagement de nos gérants de fortune externes et notre Climate Action Engagement commun avec le Groupe Zurich.

Ce faisant, nous nous concentrons sur la gouvernance d'entreprise, le changement climatique et l'évolution démographique. Au vu du changement climatique en cours, notre dialogue sur la durabilité se concentre sur les secteurs particulièrement concernés comme les matières premières, l'énergie et l'approvisionnement. En tant qu'actionnaire active, il nous tient à cœur d'inciter les entreprises à axer leur activité sur la réduction de l'impact environnemental et à modifier leur comportement. Nous sommes convaincus qu'il est plus efficace d'initier une évolution positive que d'exclure des entreprises de manière générale. Nous n'avons recours aux exclusions de titres que si un dialogue continu et l'exercice de nos droits de vote n'ont entraîné aucune modification ou si les entreprises ne sont pas en mesure de renoncer à des activités controversées en raison de leur modèle d'affaires primaire.

– En 2022, nous avons, au moyen de nos canaux d'engagement, participé à des dialogues avec plus de 174 entreprises ayant enfreint les normes dans les domaines de la corruption, de l'environnement et du droit du travail. Nous dialoguons avec des entreprises responsables de 48,5 pour cent des émissions de notre portefeuille d'actions.

### Intégration dans le processus de placement

- La Fondation collective Vita surveille la durabilité des gérants de fortune pour garantir que les critères de durabilité soient systématiquement respectés dans le processus de placement.
- Nous n'investissons pas dans des armes et armes atomiques controversées – elles sont exclues de notre portefeuille. Dans ce cadre, nous tenons compte de la liste d'exclusion de l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR-SVVK) et des principes du «Pacte mondial des Nations Unies» pour les armes controversées. Depuis 2014, nous n'investissons plus directement dans les matières premières. De plus, nous excluons tout placement dans les opérations à terme sur le pétrole, le gaz et les produits agricoles.
- Durant le premier trimestre de l'année 2022, nous avons décidé d'exclure de nos actions et placements alternatifs les entreprises réalisant plus de 30 pour cent de leur chiffre d'affaires avec l'extraction de charbon thermique, extrayant plus de 20 millions de tonnes de charbon thermique par an, générant plus de 30 pour cent de leur électricité à partir du charbon ou étant en train de développer des projets d'infrastructures pour extraire du charbon ou produire de l'électricité à base de charbon. De plus, nous avons défini des critères d'exclusion similaires pour l'extraction de pétrole de sables ou schistes bitumeux. Nous sommes convaincus d'apporter ainsi une contribution à la décarbonisation du secteur énergétique.
- Tous les gérants de fortune de la Fondation collective Vita s'engagent activement.



100%

#### Processus de placement ESG

Tous les managers d'actions et d'obligations appliquent les critères de durabilité dans leur processus de placement (catégories de placements traditionnelles).



100%

#### Investissement responsable

Tous les gérants de fortune ont signé les UN PRI.

48,5%

#### Engagement actif

Nous dialoguons avec des entreprises causant 48,5 pour cent des émissions de CO<sub>2</sub> de notre portefeuille d'actions.

Fisher, par exemple, a débuté un dialogue avec une entreprise du secteur du commerce en ligne afin d'examiner sa stratégie générale de durabilité. Il s'agit de comprendre la stratégie climatique de l'entreprise et d'en apprendre plus sur les programmes concernant l'utilisation d'emballages et de matières plastiques, le bien-être des collaborateurs et la direction de l'entreprise. En 2021, cette dernière s'est engagée à réaliser, d'ici à 2023, un bilan de carbone neutre et vise une décarbonisation de 1,5 gigatonne de son écosystème complet. Dans ce cadre, l'entreprise mise sur l'électrification et les gains d'efficacité dans tous les domaines, y compris l'électrification de véhicules pour les dernières étapes et les transports à longue distance, l'installation de panneaux solaires et la concentration sur le recyclage des emballages et des matières plastiques. Cette nouvelle stratégie vise à réduire nettement les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2023. Le programme de rémunération pour les cadres dirigeants ne comprend encore aucun indicateur ESG.

Depuis 2020, Schroders mène des entretiens ESG avec une multinationale fabriquant des semi-conducteurs. Depuis le début, les entretiens sont consacrés à divers sujets de gouvernance. Cet engagement a été couronné de succès lorsque, lors de l'assemblée générale en 2022, l'ancien CFO n'a pas été retenu pour être membre du comité (sans période «cool-off»). De plus, l'entreprise a amélioré la publication des rapports financiers et a progressé en termes de projets d'intégration.

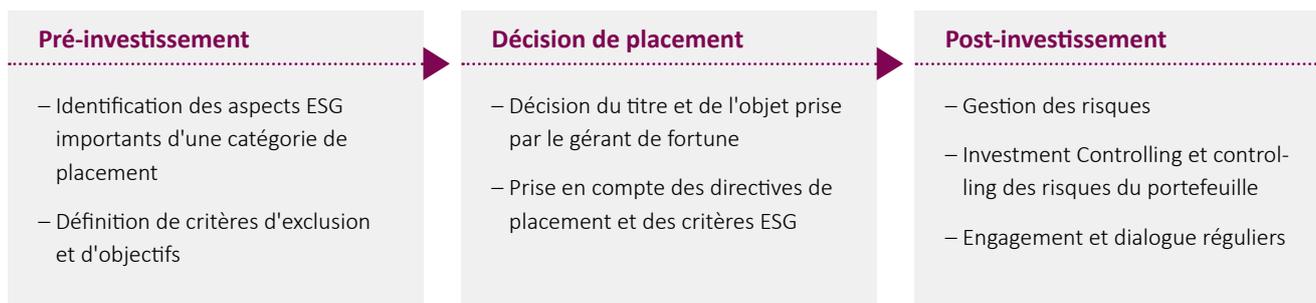
## Adhésions

La Fondation collective Vita s'engage en faveur de la promotion collaborative de la durabilité et participe à diverses coopérations afin de développer ses placements responsables. En 2021, nous avons renforcé notre engagement par deux nouvelles adhésions pour renforcer notre orientation vers la protection du climat et la décarbonisation continue.

- Fin 2021, la Fondation collective Vita a adhéré à l'initiative «Climate Action 100+». Dirigée par des investisseurs, cette initiative veut inciter les plus gros générateurs d'émissions de CO<sub>2</sub> au monde à prendre des mesures contre le changement climatique. Nous jouons un rôle actif en tant qu'«acteur» et participons au dialogue avec les entreprises avec une représentation propre. Nous discutons des objectifs à cibler et des mesures à appliquer pour leur réalisation et faisons part de nos progrès. Ces informations sont consignées dans le [Progress Update 2022 actuel de Climate Action 100+](#).
- Pour promouvoir la décarbonisation, la Fondation collective Vita est la première fondation collective suisse à avoir adhéré à la «Net Zero Asset Owner Alliance». Il s'agit d'un groupe international d'investisseurs institutionnels qui s'engagent à aligner leur portefeuille de placements sur l'objectif «zéro émission nette» à l'horizon 2050.
- Depuis 2020, nous sommes membre de Swiss Sustainable Finance (SSF), qui souhaite renforcer la position de la Suisse dans le secteur de l'économie financière durable. Elle soutient ses membres en développant des pratiques éprouvées, en réunissant les conditions-cadres requises et en créant des outils.
- En 2020, nous avons signé les Principes pour des investissements responsables des Nations Unies (UN PRI). Nous nous engageons ainsi à intégrer les facteurs ESG dans notre gouvernance et notre stratégie de placement et à établir les rapports correspondants sur la mise en œuvre.

## Gestion des risques responsable

La gestion des risques joue un rôle essentiel dans le processus de placement. On peut représenter les phases essentielles en termes de critères ESG dans le processus de placement de la façon suivante:



– Le processus de placement s'achève avec la gestion des risques. C'est également un instrument de contrôle qui fournit des valeurs empiriques et des informations précieuses pour fixer les bons objectifs en fin de compte.

– L'un des principaux outils de gestion des risques d'une caisse de pension est l'Investment Controlling. Il offre un aperçu de tous les indicateurs importants du point de vue des placements. Dans ce contexte, nous allons au-delà des indicateurs financiers ordinaires en intégrant les aspects ESG dans l'Investment Controlling. Chaque trimestre, nous contrôlons les positions cotées d'après les critères ESG. Pour chaque position et le portefeuille global, nous calculons un score qui nous permet de vérifier plus précisément si la notation ESG de l'ensemble du portefeuille reste dans la fourchette prescrite et si la liste des exclusions de l'Association suisse pour des placements de capitaux responsables (SVVK-ASIR) – applicable au portefeuille global – est bien respectée. En outre, nous surveillons de près la part des combustibles fossiles dans notre portefeuille, pour lesquels les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat ont fixé une limite. Il y a donc un risque accru que ceux-ci ne soient plus exploités et se transforment en «stranded assets» (actifs irrécupérables). Cela nous permet d'identifier les écarts en amont et d'en discuter plus rapidement et de façon plus ciblée avec les gérants de fortune concernés.

– Le dialogue avec les gérants de fortune est ponctuel, mais également systématique et régulier. Les critères ESG sont intégrés au controlling des gérants de fortune. La progression de l'intégration des critères ESG est abordée chaque année. Les gérants de fortune sont confrontés à des défis en ce qui concerne les positions individuelles du portefeuille et la progression de l'ensemble du portefeuille fait l'objet d'un suivi rapproché. La progression de l'intégration des critères ESG est également vérifiée dans le cadre d'une enquête réalisée chaque année.

– Tous les trimestres, nous calculons notre empreinte écologique. Nous la suivons avec attention et consignons nos progrès en la matière. En 2021, la Fondation collective Vita a réfléchi à des objectifs concrets et à des indicateurs pour réduire ses émissions de CO<sub>2</sub>. Ceux-ci sont quantifiés puis publiés (cf. 2.2, Décarbonisation durable).

## 2.2 Décarbonisation durable

Les conséquences du changement climatique sont manifestes: les événements météorologiques extrêmes (sécheresses, inondations ou pluies diluviennes) se multiplient. La protection climatique est l'un des enjeux majeurs de notre temps. Lors de la Conférence de Paris sur le climat à la fin de l'année 2015, plusieurs États se sont engagés à réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'Accord de Paris, signé en 2017 par la Suisse, a pour objectif de limiter le réchauffement moyen de la Terre à un niveau bien inférieur à deux degrés Celsius. L'un des éléments clés pour y parvenir est d'axer les flux financiers sur la réduction de l'impact environnemental.

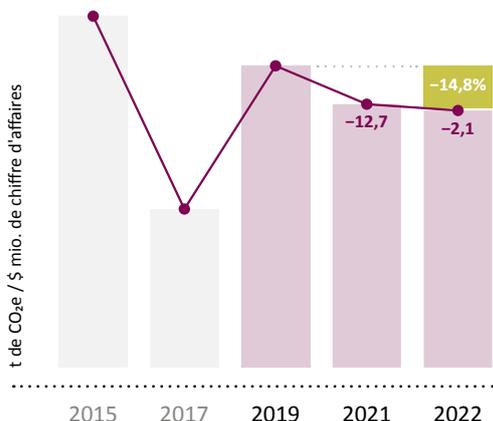
En qualité de grand investisseur, la Fondation collective Vita contribue à réduire les gaz à effets de serre en intégrant les aspects ESG. Depuis 2017, nous mesurons notre empreinte carbone et ciblons une réduction continue et durable de nos émissions de CO<sub>2</sub>: qu'il s'agisse des investissements immobiliers et en actions en Suisse et à l'étranger ou de nos propres locaux. Nous avons déjà défini des objectifs de réduction concrets pour la moitié de notre portefeuille de placement. Nous promovons la décarbonisation progressive de l'ensemble de notre portefeuille en visant l'objectif «zéro émission nette» à l'horizon 2050.

### La réduction du CO<sub>2</sub> pour les placements en actions suit son cours

En 2021, la Fondation collective Vita a formulé pour la première fois un objectif de réduction des émissions

de CO<sub>2</sub> pour les placements en actions. Cet objectif s'inscrit dans la logique du premier «Target Setting Protocol» de sa nouvelle adhésion à la «Net Zero Asset Owner Alliance». Notre objectif intermédiaire sur la voie de «zéro émission nette»: d'ici 2025, nous souhaitons réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> de 20 pour cent par rapport à l'année de référence (2019). Pour le calcul des émissions de gaz à effet de serre de notre portefeuille, nous utilisons comme chiffre-clé l'«intensité carbone moyenne pondérée». Nous considérons les émissions de CO<sub>2</sub> d'une entreprise par rapport à son chiffre d'affaires. Ensuite, nous pondérons cette valeur en fonction de la part de cette entreprise dans notre portefeuille d'actions.

La réduction du CO<sub>2</sub> pour les placements en actions suit son cours. Les critères d'exclusion du charbon définis lors du premier trimestre 2022 ont contribué positivement à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de notre portefeuille d'actions. L'intensité moyenne pondérée du CO<sub>2</sub> de notre portefeuille d'actions a diminué de 14,8 pour cent depuis l'année de base 2019. Ce taux est 20,6 pour cent inférieur à l'univers de placement global (MSCI All Countries World Investable Market Index). Nous nous positionnons donc à un taux de 3,3 pour cent sous notre chemin de réduction et sommes sur la bonne voie qui nous permettra de réaliser notre objectif intermédiaire d'ici à 2025.



# -14,8%

### d'intensité carbone moyenne pondérée

Nous avons réussi à diminuer l'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille d'actions de la Fondation collective Vita de 14,8% depuis 2019 (année de référence).

### L'immobilier présente un grand potentiel de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>

Le secteur de l'immobilier fait partie des principaux responsables du changement climatique et de la pénurie de ressources. L'immobilier génère une grande partie des émissions de CO<sub>2</sub>. D'après l'inventaire des gaz à effet de serre de l'Office fédéral de l'environnement, qui fournit une statistique complète, les émissions de CO<sub>2</sub> du parc immobilier suisse représentent plus d'un quart des émissions totales de CO<sub>2</sub> en Suisse. Les leviers à actionner pour améliorer la situation sont les suivants: construction et gestion durables, et investissements ciblés dans des biens immobiliers qui répondent à des normes élevées en matière de durabilité. La gestion active de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre est une composante essentielle d'une gestion responsable des actifs et des bâtiments.

En procédant à la rénovation énergétique des immeubles anciens, en optimisant leur exploitation et en remplaçant le chauffage des immeubles existants de manière structurée, nous pouvons largement contribuer à réduire la consommation d'énergie. Nous ne détenons aucun immobilier direct mais réalisons nos investissements immobiliers via des placements indirects. Dans le cadre du dialogue avec notre gérant de fortune, nous veillons à ce qu'il respecte les objectifs en matière de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

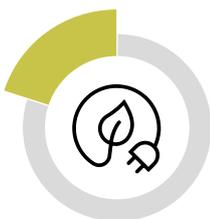
Au cours des dernières années, le Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB) s'est établi comme norme mondiale pour évaluer la performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) des fonds immobiliers et des entreprises. Le GRESB Assessment dresse un «GRESB Score» qui tient compte de critères tels que l'engagement, la consommation d'eau, l'efficacité énergétique, la gestion des déchets et la certification des bâtiments. Ce score permet d'établir un comparatif avec les concurrents tout en présentant des mesures d'amélioration de la performance ESG. Tous nos placements immobiliers ont été inclus dans ce comparatif durant l'année sous revue.

### Mix énergétique Immobilier Suisse (état fin 2021)

19,8%

#### d'énergies renouvelables

Notre portefeuille immobilier suisse se chauffe aux énergies renouvelables.



80,2%

#### de combustibles fossiles

Nous voulons continuer à réduire notre part de combustibles fossiles dans notre portefeuille immobilier suisse.

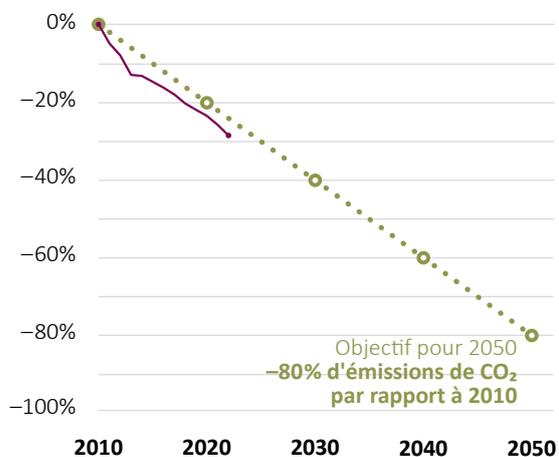
### L'immobilier Suisse sur la bonne voie

Dans la catégorie de placement Immobilier Suisse, la Fondation collective Vita a un impact positif:

- Depuis 2010, les émissions de CO<sub>2</sub> ont pu être réduites substantiellement de 28,7 pour cent (état à la fin 2021).
- D'ici à 2025, nous voulons les réduire de 20 pour cent de plus, ce qui correspond à une réduction de 40 pour cent au total par rapport à 2010.
- Les quatre produits dans lesquels nous avons investi ont tous participé au Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB). Durant l'exercice sous revue, trois d'entre eux ont atteint un statut de trois étoiles (sur les cinq pouvant être obtenues).
- Pratiquement tous nos investissements Immobilier Suisse disposent d'un objectif de réduction de CO<sub>2</sub>.

### Immobilier Europe: «Green Star Rating»

Le groupe de placement Immobilier Europe Direct (IED) est géré par le gestionnaire de portefeuille Schroder Real Estate. Schroder Real Estate participe au Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB) depuis 2011. En 2022, le fonds a obtenu 90 points sur 100, ce qui lui a permis de remporter de nouveau cinq étoiles (sur cinq) et un «Green Star Rating». En septembre 2019, Schroder Real Estate a adhéré au Better Buildings Partnership (BBP): le gestionnaire de portefeuille a signé l'engagement sur le changement climatique et a publié «Pathway to Net Zero Carbon» en décembre 2020. Conformément à l'Accord de Paris, celui-ci documente l'engagement à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 afin de limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius. «Net Zero Carbon» est une prochaine étape qui coule de source. Dans ce contexte, d'ici à 2025, Schroder Real Estate a l'intention de réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> de 14 pour cent par rapport à 2019 et de 36,6 pour cent d'ici à 2030.



**-28,7%**

**d'émissions de CO<sub>2</sub> effectives**  
depuis 2010 dans l'Immobilier Suisse

## 2.3

# Placements axés sur l'impact

La Fondation collective Vita investit dans des placements visant un impact positif mesurable sur l'environnement ou la société et réalisant un rendement financier positif. Dans ce cadre, nous tenons compte des 17 objectifs de développement durables (ODD) des Nations Unies.

Ces derniers ODD sont la pièce maîtresse de l'agenda 2030. Nous veillons à générer une plus-value dans les domaines thématiques concordant avec nos valeurs. C'est la raison pour laquelle nous nous concentrons sur les ODD suivants:

### Changement démographique

Nous investissons stratégiquement dans des logements et des lieux de vie où il fait bon vieillir.



Entreprises du secteur de la santé qui facilitent l'accès aux soins médicaux et améliorent le bien-être



Intégration sociale, économique et politique de tous, peu importe l'âge, le sexe et l'origine



Prestataires de systèmes de transport public durables comme les trains ainsi que promoteurs de logements sûrs et durables

### Changement climatique

Nous faisons partie de la transformation du changement climatique et revendiquons le zéro net pour 2050.



Entreprises du secteur des énergies renouvelables et toutes les entreprises dont les produits soutiennent l'efficacité énergétique



Entreprises du secteur des énergies renouvelables ainsi que celles s'étant spécialisées dans les ajustements au changement climatique, comme par exemple les prestataires d'assurances contre les catastrophes naturelles

### Avec les Green Bonds, vers une économie et une société climatiquement neutres

Depuis 2022, les Green Bonds font partie de notre stratégie de placement: 390 millions de francs suisses ont déjà été investis. Les émetteurs de Green Bonds s'engagent à investir les moyens obtenus pour financer des projets environnementaux, par exemple pour les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique ou les bâtiments écologiques. Ceci nous permet de soutenir des projets propices au développement durable. Conformément au rapport effectué par le gérant de fortune, les projets financés permettront de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 212 tonnes par an pour chaque million investi.

Environ 85 pour cent des projets financés se concentrent sur les énergies alternatives, les immobiliers durables, les transports à faibles émissions carbonées et l'efficacité énergétique. Ceci nous permet de contribuer à l'objectif de développement 13 «Mesures de protection du climat».



# 390 millions

de francs de volume d'investissement dans les Green Bonds depuis 2022.

# 85%

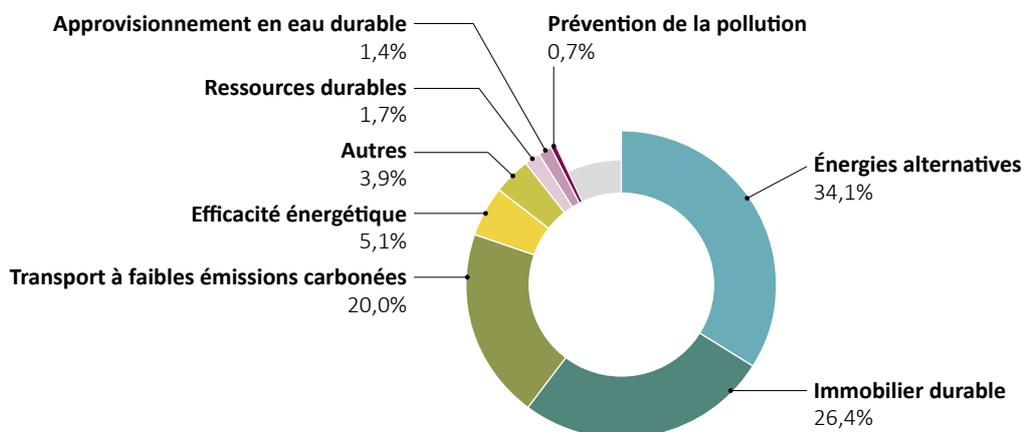
des projets financés

contribuent à l'objectif de développement 13.



Mesures pour la protection du climat

### Répartition selon les projets



### Logement pour seniors: logements orientés vers le futur avec effet social

De plus, la Fondation collective Vita investit stratégiquement dans des logements et lieux de vie orientés vers le futur où il fait bon vieillir. Dans ce contexte, nous travaillons en réseau en nous orientant vers les besoins et l'efficacité. Nous faisons preuve d'un engagement actif, du développement du projet à la fin de la phase d'exploitation d'une résidence. Dans le respect d'une politique communale en faveur des personnes âgées, nous nouons des partenariats durables avec les communes et les acteurs locaux. Nous garantissons ainsi la prise en considération des besoins des personnes âgées et l'encouragement de la création de valeur au niveau régional.

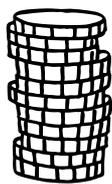
Nos investissements dans des logements orientés vers le futur se répercutent, conformément à notre stratégie d'impact social, sur les ODD suivants:



En tant qu'investisseuse en quête d'impact, la Fondation collective Vita s'engage activement pour une plus-value écologique et sociale dans les bâtiments résidentiels, les quartiers et les communautés du site. Nous promovons ainsi une vie saine pour les personnes de tous âges. Nous réduisons les inégalités en tenant compte des besoins de divers groupes de la population. Nos offres de logement innovantes, abordables et adaptées au groupe cible ainsi que notre collaboration participative avec des partenaires locaux contribuent à une croissance économique durable. Ensemble, nous concevons des habitats inclusifs et où il fait bon vivre.

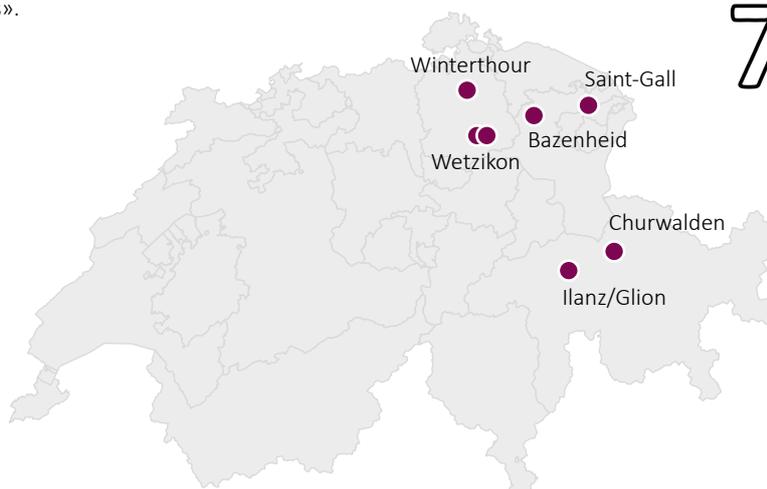
Au printemps 2022, nous avons inauguré notre projet phare qui allie logement multigénérationnel et logement avec accompagnement: la Residenza St. Joseph, Ilanz/Glion. Dans ce quartier interconnecté vivent ensemble des personnes de tous âges. Un autre projet de logement multigénérationnel a vu le jour à Saint-Gall à l'automne 2022.

Actuellement, notre portefeuille comprend sept résidences réunissant au total 400 logements et représentant un volume d'investissement de 230 millions de francs suisses. Les résidences situées à Bazenhaid, Wetzikon et Saint-Gall sont déjà en service. L'aménagement dans les trois immeubles locatifs de Winterthour est prévu pour le mois de juin 2023.



# 230 millions

de francs de volume d'investissement dans le groupe de placement «Logement pour seniors».



# 7

**projets planifiés ou mis en œuvre** pour promouvoir les logements et habitats d'avenir attractifs, où il fait bon vieillir sereinement.

# Annexe

## Rapport ESG de l'ASIP

La Fondation collective Vita a mis t t l'accent sur l'investissement durable. Outre le rapport de gestion, elle publie depuis 2020 un rapport de durabilit  et un rapport de gouvernance. Aujourd'hui d j , elle tient compte des recommandations de l'Association Suisse des Institutions de Pr voyance ASIP.

### Actionnaire active – Active Ownership

Exercice des droits de vote		
Chiffres-cl�s de base	2022	
Participation � des entreprises o� l'exercice du droit de vote est proportionnel au capital investi:	Suisse	81,7%
	�tranger	82,5%
Participation � l'accord des propositions de la direction:	Suisse	88,0%
	�tranger	83,0%

Engagement		
Chiffres-cl�s de base	2022	
Adh�sion � des initiatives d'engagement: Oui	– Climate Action 100+ – ISS International – Net Zero Asset Owner Alliance	

### D carbonisation durable – Chiffres-cl s relatifs au climat

Actions		
Chiffres-cl�s de base	2022	
�missions de gaz � effet de serre:		
– intensit� (t CO <sub>2</sub> e/rendement en mio. USD) pour Scope 1 et 2:	137,4	
– empreinte �cologique (t CO <sub>2</sub> e/rendement en mio. USD) pour Scope 1 et 2:	100,8	
Exposition vis-�-vis des combustibles fossiles:		
part d'investissement dans des entreprises exer�ant des activit�s (plus de 5 pour cent de leurs revenus provenant de telles activit�s) en lien avec		
– le charbon	0,4%	
– d'autres combustibles fossiles	7,7%	

Immobilier Suisse		
Chiffres-cl�s de base	2021	2022
Intensit� �nerg�tique (kWh / m <sup>2</sup> EBF) pour le Scope 1:	98,6	–
Intensit� en CO <sub>2</sub> (kg CO <sub>2</sub> / m <sup>2</sup> EBF) pour le Scope 1:	21,3	–
Mix �nerg�tique:		
– part des combustibles fossiles:	80,2%	–
– part des �nergies renouvelables:	19,8%	–

## Autres rapports de la Fondation collective Vita

- Rapport de gestion 2022
- Rapport de gouvernance 2022

### Fondation collective Vita

Hagenholzstrasse 60 | 8050 Zurich  
vita.ch



En 2023, la Fondation collective Vita fêtera son 20e anniversaire.  
**En savoir plus: [vita.ch/20ans](https://vita.ch/20ans)**